

## **Comité Social Territorial – vendredi 12 septembre 2025**

Déclaration liminaire de la CGT des territoriaux de Dijon

La CGT des territoriaux de Dijon souhaiterait attirer l'attention des élus et de la direction générale sur les réorganisations de service.

Lors de la commission de recotation de postes de mai dernier, la CGT a interpellé la direction générale des services en lui demandant de pouvoir connaître par anticipation les réorganisations de services en cours et celles envisagées. La direction générale en a accepté le principe et s'est engagée à transmettre aux organisations syndicales le planning prévisionnel des réorganisations de services semestre par semestre.

5 mois viennent de s'écouler sans qu'aucune information ne nous ait été communiquée.

Ce document est essentiel au travail syndical, mais nous sommes convaincu.es qu'il serait tout aussi utile à l'employeur. Comment assurer une gestion équilibrée de la charge de travail des agents sans anticipation ? Comment planifier les ordres du jour du CST de manière cohérente, sans passer d'une séance avec seulement deux dossiers à d'autres réunions surchargées, comme cela risque d'arriver prochainement ?

Cette planification, sans interdire d'introduire de nouveaux dossiers, de nouvelles demandes, permettrait également aux agents et agentes concernées d'y voir clair et de ne pas rester dans le flou.

Prenons l'exemple de la direction des relations internationales. En mai 2025, lors de cette même commission de recotation des postes, l'employeur a refusé les demandes de revalorisation formulées par les agents et leur hiérarchie, au motif qu'une réorganisation devait être engagée. Or, à ce jour, rien de concret n'a été lancé : aucune planification, aucune inscription à l'ordre du jour du CST. Comment les agent.es de ce service peuvent-ils/elles vivre ce silence ? Faudra-t-il attendre que la frustration, voire la colère et le désengagement, s'installent ?

La CGT ne cesse de le répéter : les réorganisations permanentes déstabilisent les agent.es et leur font perdre leurs repères, les mettent en situation d'apprentissage perpétuel, en incapacité de maîtriser les situations de travail, et les rendent, de ce fait, encore plus vulnérables aux risques, dans un contexte d'intensification de leur travail. L'absence de réponse et de perspectives est tout aussi destructrice.

Enfin, nous rappelons que la CGT et l'intersyndicale sont toujours dans l'attente de dates de réunion concernant des réorganisations déjà en cours :

- pour les bibliothèques, suite à la HMI du 19 août dernier ;
- pour la direction Espaces publics et cadre de vie, dans le cadre du comité de suivi.

La CGT demande donc que la direction générale tienne ses engagements et communique sans délai un calendrier clair et partagé des réorganisations à venir.